

Conseil d'Administration N° 4
Séance du 15 février 2024

➤ **Membres à titre délibératif :**

M.Bordage Mme Robinet Mme Leconte Mme Lefoul-Thomas

Représentants des parents d'élèves

Mme Benoit M.Le Danff M. Moreau M.Piron

Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :

Mme Brichet M. Muhammad Mme Charraud M. Sauloup

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :

M.Berthelot Mme Chatelain Mme Garnier M. Jouin M. Lannezval
 M. Lebeugle Mme Tiercelin

Représentant des personnels ATSS :

Mme Menant Mme Wasse

Représentants des élèves :

Bryan Chollet Valeau Maya Lambert Nathan Fleurie

➤ **Membres à titre consultatif :**

Mme Avignon (agent comptable)

Invités : Mme Launay et M. Fontaine (enseignants stagiaires)

Le quorum (17 membres présents) étant atteint, M. Bordage ouvre la séance à 18h05

Le secrétariat de séance est assuré par M. Piron pour la partie administrative, M. Berthelot pour la partie pédagogique et Mme Robinet pour la partie financière.

Arrivée de Mme Lefoul-Thomas à 18h07 (18 votants)

Ajout de 2 motions à l'ordre du jour : une contre les groupes de niveau en français et mathématiques à la rentrée 2024 et l'autre contre la dégradation des conditions d'enseignement en technologie.

1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 28 novembre 2023.

Délibération n° 36

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

2 – Convention utilisation mur d'escalade

M. Bordage informe le conseil d'administration qu'il a signé une convention d'utilisation du mur d'escalade de la salle Paulette Fouillet dans le cadre de l'accueil d'élèves de CM2 les 18 mars et 11 avril 2024.

3 – Convention de stage avec la faculté de santé

Accueil d'étudiants en santé de la faculté de santé de l'Université d'Angers du 12 février au 3 avril pour intervenir auprès des élèves de 6^{ème} sur la thématique de la puberté et auprès des élèves de 4^{ème} sur les thématiques des IST, de l'IVG et des contraceptions.

4 – Point sur la mise en œuvre de la sécurisation scolaire

Mr Bordage a assisté le 07 février 2024 à une réunion sur la sécurité dans les collèges, en présence du DASEN, de représentants de la justice, de la police et de la gendarmerie. La posture Vigipirate « hiver – printemps 2024 » est active depuis le 15 janvier 2024 et a ramené l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat » pour faire face à une menace terroriste qui reste durablement élevée. Le bilan sécurité du collège réalisé en juillet 2022 avait mis en évidence la nécessité de renforcer sa sécurisation au niveau des grillages du pourtour et du portail. Ces modifications seront vraisemblablement réalisées lors des travaux d'agrandissement du collège et des modifications des parkings pour les transports scolaires.

5 – Convention d'occupation précaire logement

Le collège du Val d'Oudon a la possibilité de louer le logement de fonction vacant et initialement réservé à l'agent d'accueil. En cas de demande, cette possibilité est valable jusqu'au 31 août 2024, pour un loyer défini par les Domaines d'un montant de 514€HT et des charges mensuelles facturées sur une consommation réelle. La demande d'approbation de cette possibilité de louer ce logement a été soumise au vote.

Délibération n° 35

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

6 – Plan remplacement de courte durée

Un plan annuel de remplacement de courte durée était à transmettre au rectorat pour le 15 Janvier. M. Bordage a travaillé dès décembre en amont sur le plan afin de le présenter aux représentants des enseignants puis en plénière à l'ensemble du personnel. L'objectif du plan est d'assurer le remplacement d'un enseignant en cas d'absence pour une durée inférieure à quinze jours.

Dans le diagnostic réalisé pour l'année 2022-2023, 1956h d'absences ont été relevées. 57 % de ces absences étaient pour des motifs professionnels (administratifs ou pédagogiques) contre 43 % pour des motifs personnels. Afin de limiter les absences, les réunions se font le plus possible en dehors des heures de cours et une heure a été banalisée le mardi midi pour les enseignants et les élèves afin d'organiser des temps de rencontre. Concernant les modalités, en cas d'absence d'un ou d'une collègue, les enseignants de la classe reçoivent une proposition de remplacement via Pronote.

M. Lebeugle a demandé si ce document sur le plan de remplacement de courte durée était un document en interne. M. Bordage a expliqué qu'il était accessible sur la plateforme du service du rectorat.

7 – ERASMUS + : point d'informations

Le collège du Val d'Oudon a demandé à intégrer le consortium Erasmus+ afin de pouvoir déposer des demandes de mobilités personnelles. Cette demande a été acceptée pour une année et 5 dossiers sont à l'étude dont un séjour à Dublin sur le cyberharcèlement et un autre à Berlin sur la classe inversée.

8 – Répartition des moyens de la DHG rentrée 2024

Monsieur Bordage présente une ventilation des moyens pour la rentrée 2024 à partir d'un tableau présentant la structure détaillée de la D.H.G : 6 classes de 6^{ème}, 6 de 5^{ème}, 6 de 4^{ème} et 5 de 3^{ème}

Il rappelle que la Dotation Horaire Globale est une somme d'heures répartie sur les enseignements obligatoires, le reste représentant la marge d'autonomie des établissements scolaires qui permet de mettre

en place des projets. Il informe les membres du Conseil que la DHG a été discutée en conseil pédagogique le 05/02/2024.

Il est prévu pour l'année prochaine la création d'une classe de 5ème supplémentaire, création sur l'autonomie accordée à l'établissement. Dans l'attente d'une clarification ministérielle, la mise en place de groupes en français et en mathématiques en 6ème et 5ème ainsi que la création d'un enseignement numérique en classe de 6ème également prise sur autonomie, sont envisagés. M. Bordage a également souligné l'absence d'ouverture et de fermeture de poste dans l'établissement pour la rentrée prochaine. Les heures de PSC1 ne sont pas, pour le moment, prévues.

9- Motion contre les groupes de niveau en français et mathématiques à la rentrée 2024

La première motion présentée lors du CA a pour objectif de dénoncer la création de groupes de niveaux dans les collèges en classe de 6ème et de 5ème. M. Berthelot a lu la motion proposée par l'équipe pédagogique et déplore le manque de considération et de reconnaissance du ministère. Ce projet de réforme entraînerait, selon l'équipe éducative, une école à trois vitesses où les élèves en difficulté seraient dès la 6ème stigmatisés et mis en difficulté.

La motion présentée par les enseignants est soumise au vote

Délibération n°34

Pour : 12 Contre : 4 Abstention : 2

10- Motion contre la dégradation des conditions d'enseignement en technologie

M. Jouin a présenté ensuite la seconde motion sur la suppression de l'heure de Technologie en classe de 6ème, matière essentielle et indispensable pour de nombreux élèves qui permet aux élèves de découvrir la matière dès leur entrée au collège. Il a souligné également que cette suppression pouvait avoir à moyen terme des conséquences sur les heures postes pour les enseignants de cette discipline.

La motion présentée par les enseignants est soumise au vote

Délibération n°33

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 2

11 – Décision budgétaire modificative 2023 et 2024 pour information

Mme Leconte nous informe de décisions budgétaires modificatives (DBM) pour l'année 2023 concernant :

- L'ouverture de crédits pour le remboursement des frais de transport de certaines actions éducatives sur 2023 à hauteur de 2741 €.
- L'ajustement des crédits ouverts au titre de la restauration pour un montant de 15 224,90€
- L'intégration en comptabilité de la diminution du stock alimentaire par rapport au 31/12/2022 à hauteur de 1 232,06 €

De même pour la décision budgétaire modificative de 2024, Mme Leconte nous informe de l'ajustement des crédits au réel disponible au 1^{er} janvier 2024 à hauteur de – 186,60 € sur la subvention collège en action sur l'année N-1 et de + 1 263,23 € sur la ligne dédiée au fond social.

12 – Décision budgétaire modificative 2024 pour vote

Mme Leconte soumet au vote un prélèvement de 5 000 € sur le service de restauration. Cette somme dédiée à l'achat de matériel pour la cuisine dont le montant supérieur à 800 € nécessite un vote.

Après prélèvement, les réserves s'élèveront à 13 422, 65 € au service général et à 37 008,88€ au service restauration.

Délibération n°32

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

13 – Contrat turboself

Mme Leconte présente le contrat avec le prestataire Turboself concernant l'assistance ainsi que la réparation du matériel en cas de petites pannes. Ce contrat, soumis au vote, sera signé pour une durée de 3 ans avec un coût annuel de 750 € HT.

Délibération n° 31

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

14 – Budget échange Allemagne

Mme Leconte présente le budget consacré à l'échange avec l'Allemagne pour l'année 2024. Le collège Val d'Oudon accueillera des allemands entre le 14 et le 21 mars 2024. A leur tour, 40 élèves de 5ème et de 4ème du collège iront en Allemagne entre le 21 et le 29 novembre 2024. Le programme reste à définir pour la période en Allemagne.

Les dépenses relatives à cet échange s'élèvent à 12 825 €. Une demande de subvention a été faite auprès de l'OFAJ, la réponse n'est pas encore connue à ce jour mais une subvention de 1 000 € a été portée aux recettes.

Le coût par élève s'élève donc à 250 € pour cet échange avec l'Allemagne.

Délibération n° 30

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

M.Muhammad intervient pour signaler que la Ville du Lion d'Angers fête cette année les 30 ans du comité de jumelage avec la ville Allemande de Bad Buchau. Il sollicite les membres (enseignants, parents, élèves) du collège pour faire vivre ce jumelage au-delà de l'échange déjà existant avec nos collégiens.

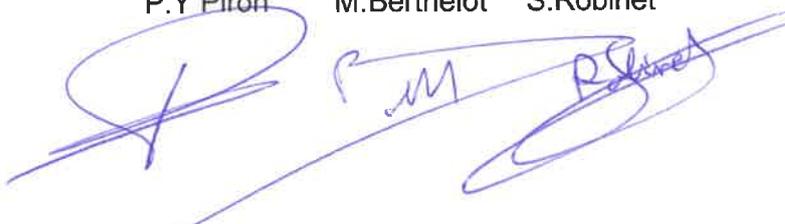
M. Bordage déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 19h45.

Les secrétaires

P.Y Piron

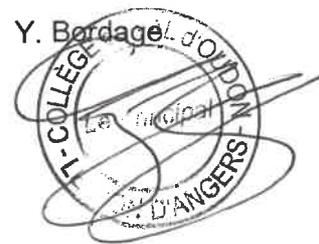
M.Berthelot

S.Robinet



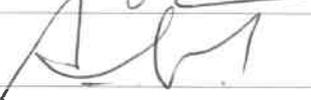
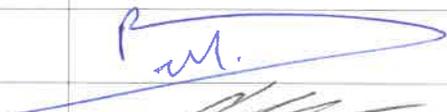
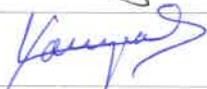
Le président

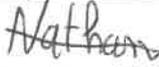
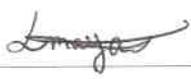
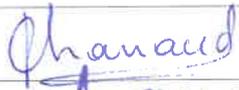
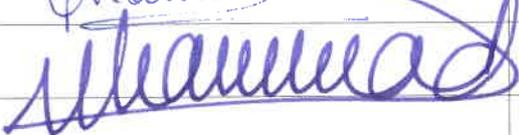
Y. Bordage



Séance du 15 février 2024

Composition du Conseil d'Administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRESENTS	ABSENTS	EXCUSES
<u>Président, Chef d'Etablissement</u>			
M. BORDAGE, Principal par intérim			
<u>Membres de droit</u>			
Mme ROBINET, Principale-Adjointe par intérim			
MME LECONTE, Gestionnaire			
Mme LEFOUL-THOMAS, C.P.E.			
Mme AVIGNON, agent comptable (à titre consultatif)			X
<u>Représentants Personnels Enseignement et Education</u>			
M. BERTHELOT			
Mme CHATELAIN			
Mme GARNIER			
M. JOUIN			
M. LANNEZVAL			
M. LEBEUGLE			
Mme TIERCELIN			
<u>Représentants Personnels Administratif et de Service</u>			
Mme MENANT			
Mme WASSE			X
<u>Représentants des Parents d'élèves</u>			
Mme BENOIT			X
M. LE DANFF			
M.MOREAU			X
M. PIRON			

Représentants des Elèves			
BENOIT Juliette remplacée par CHOLIET VALEAU Bryan			
FLEURIE Nathan			
LAMBERT Maya			
Personnalité qualifiée			
M. SAULOUP			X
Représentants			
Commune siège : Mme CHARRAUD			
Conseil Départemental : M. MUHAMMAD			
Conseil Départemental : Mme BRICHET			X
Communauté de communes :			

Invités : M.FONTAINE et Mme LAUNAY